



PROCÉDURE D'INSCRIPTION A L'US ST VIT HANDBALL SAISON 2026-2027

TARIFS SAISON 2026 - 2027

TARIFS DES LICENCES

Année de naissance	Catégorie de jeu	Tarifs
2022- 2023	Baby Hand	80
2020 - 2021	- 7 ans	125
2018 - 2019	- 9 ans	125
2016 - 2017	-11 ans	150
2014 -2015	- 13 ans	170

Année de naissance	Catégorie de jeu	Tarifs
2012 -2013	-15 ans	180
2009 -2010 - 2011	-18 ans	190
2008 et avant	Senior	210
2008 et avant	Corpos	190
Dirigeants		30

Le club accorde une réduction de 20€ pour tout nouveau licencié mineur (né entre 2009 et 2016)

Le club accorde une réduction de 20€ sur la 3ième licence jeune d'une même famille et les suivantes.

Le montant de la cotisation comprend l'adhésion au club en y incluant un équipement (à partir du collectif -11) ainsi que les parts Fédération, Ligue, Comité et l'assurance.

TARIFS DES MUTATIONS A FINALISER AVANT LE 25/07/2026

- ♦ 209 € pour les licenciés nés en 2009 ou avant – **139 € à la charge du licencié** / 70 € pris en charge par le club
- ♦ 139 € pour les licenciés nés entre 2010 et 2013 – **89 € à la charge du licencié** / 50 € pris en charge par le club
- ♦ Gratuité pour les licenciés nés en 2014 et après ainsi que pour les dirigeants

ADHÉSION A L'US ST VIT HANDBALL

ÉTAPE 1 : DEMANDER SON ADHÉSION AU CLUB

Création de licence :

Via le lien suivant, compléter les renseignements demandés afin de signifier au club votre demande d'adhésion.

<https://gesthand.net/ihand-central/public/individu/inscription/2386?crtl=287bcb5be433c60f33f54cd1fac0191b6d067>

Une fois votre dossier créé sur Gesthand, vous recevez un mail de « noreply@gesthand.net » vous demandant de valider votre adresse mail.

Cette validation est essentielle. Elle déclenche l'envoi d'un autre mail Gesthand vous permettant de compléter le formulaire d'inscription.

Renouvellement de licence :

Vous avez reçu un mail de Gesthand vous permettant de renouveler votre licence en complétant le formulaire.

ÉTAPE 2 : SAISIR SON INSCRIPTION SUR GESTHAND

Renseigner les informations demandées :

- ♦ Onglet identité : compléter et/ou vérifier les informations
Télécharger une photo d'identité récente, cadrée sur le visage
Renseigner au moins 1 responsable légal pour les mineurs
- ♦ Onglet adresse : renseigner et/ou vérifier les informations de contact
- ♦ Onglet licence : renseigner les éléments suivants : Catégorie du joueur, Poste de jeu, Taille en cm, Latéralité, Type d'activités pratiquée, Type de paiement

Télécharger les justificatifs demandés :

En fonction de la situation de chacun, certaines questions vous seront posées et généreront les documents suivants.

- ◆ Questionnaire de santé :
Pour les Majeurs disposant d'un certificat médical de moins de 3 ans
Pour tous les Mineurs. Si vous répondez « OUI » à une des questions, il vous sera demandé un certificat médical
- ◆ Autorisation parentale pour les Mineurs
- ◆ Attestation Honorabilité obligatoire pour les licences de +16 ans et dirigeants du club en cochant la case « J'exerce ou je serai amené à exercer ». Chacun peut être amené à figurer en tant qu'officiel sur une feuille de match.
- ◆ Pièce d'identité :
Télécharger une photo de votre CNI, passeport ou livret de famille.
Pour les Mineurs, il s'agit de la pièce d'identité du mineur ou sa page du livret de famille.
- ◆ Certificat médical :
Pour les Majeurs, *valable 3 ans, il doit être postérieur au 01/06/2026 et avoir la mention « Handball y compris en compétition »*
Pour les Mineurs ayant répondu OUI à une des questions du questionnaire de santé, il est obligatoire

Valider et finaliser votre inscription en ligne :

- ◆ Cocher les cases correspondant à vos choix avant de passer à la signature : assurance, communication, droit à l'image
- ◆ Signer électroniquement en cliquant sur le lien de signature depuis votre boîte mail et suivez les indications du logiciel GetAccept pour générer votre signature électronique sur le bordereau de licence.
- ◆ Vous recevez une copie du bordereau de licence signé sur votre boîte mail

ÉTAPE 3 : TRANSMETTRE LES DOCUMENTS AU CLUB

Le dossier d'inscription complet est à remettre à l'entraîneur ou à déposer dans la boîte aux lettres du club qui valide la licence après vérification et réception du règlement.

Transmettre au club :

- ◆ La Fiche Équipement
- ◆ Le Règlement de la cotisation de licence (HelloAsso, Virement, Chèque à l'ordre de l'US St Vit Handball, Espèces, PASS Sport, ANCV, Up Sport)
- ◆ Le Règlement séparé des frais de mutation si le licencié est concerné

La FFHB qualifie votre licence 24 à 72h après notre validation. Vous recevez alors un mail avec votre bordereau de licence.

Votre inscription est définitive uniquement lorsque votre licence est qualifiée.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le secrétariat du club : 5225017@bfc.ffhandball.net

ASSURANCE

La Fédération Française de Handball a conclu un contrat collectif d'assurance, conformément à l'article L 321-5 du Code du Sport. Les conditions d'assurance sont disponibles sur le site suivant : <https://assurances.ffhandball.fr/>

Le contrat d'assurance « multirisques » fédéral offre à tous les licenciés une couverture en **Responsabilité Civile obligatoire** ainsi qu'une Assurance **Individuelle Accident** (garantie de base) concernant les dommages corporels auxquels la pratique du handball peut les exposer.

En cas de refus, son montant, allant de 0,29€ à 2,64€, restera acquis au club sauf en cas de demande écrite du licencié sollicitant son remboursement.

NIVEAU DE JEU ET CRENEAUX D'ENTRAÎNEMENT

Compte tenu du nombre important de joueurs dans certaines catégories et des différences d'investissement, nous sommes amenés à différencier deux pratiques, compétitive et modérée, afin d'adapter aux mieux les contenus de formation pour permettre à chacun de progresser dans les meilleures conditions possibles.

Pratique compétitive : présence obligatoire aux 2 entraînements par semaine et à tous les matchs.

Pratique modérée : présence à 1 entraînement par semaine, joueur non prioritaire pour les matchs et qui peut ne participer à aucune compétition officielle tout au long de la saison.

Les créneaux d'entraînement pour la saison 2026/2027 seront communiqués fin août/début septembre car ils sont conditionnés par la disponibilité des entraîneurs et l'occupation des gymnases.